



René-Yves Delaporte (adjoint), Patrice Perennez (Bretagne Paysage), Yvon Orgebin (maire) et Gaël Chapron (groupe Pierreval) ont effectué une visite dans le lotissement, lors de la réception définitive des travaux liés aux aménagements (voirie et espaces paysagers). © Ouest-France

TRÉMUSON. RÉCEPTION DES AMÉNAGEMENTS SUR LE PARC-MORO

Avant de soumettre l'intégration, dans le domaine communal, de la voirie (environ 400 m) du lotissement du Parc-Moro, situé en deçà du cimetière, sera soumise à l'avis du conseil municipal.

En préambule de cette démarche, le maire, Yvon Orgebin, et René-Yves Delaporte, adjoint en charge du dossier, se sont retrouvés, jeudi, sur le site pour la réception définitive des travaux. Ils étaient accompagnés de Gaël Chapron, représentant du groupe Pierreval, promoteur qui a réalisé cette opération immobilière, et de Patrice Perennez, dirigeant Bretagne Paysage.

Au terme de la visite de l'ensemble de l'espace urbanisé, comprenant trente-deux lots et un collectif de dix logements, l'ouvrage a été accepté par le maire.



La réception du lotissement (voirie) a été validée par le maire et son adjoint.

TRÉMUSON. DE NOUVEAUX LOGEMENTS SORTIS DE TERRE AU PARC MORO

La réception définitive des travaux du lotissement du Parc Moro a eu lieu ce vendredi 18 décembre en présence du maire Yvon Orgebin, de René Yves Delaporte adjoint aux travaux, et Messieurs Gaëll Chapron (Pierre Val) et Patrice Perennez (Bretagne Paysage).

Le lotissement, réalisé par le promoteur Pierre Val se compose de 33 maisons individuelles et d'un collectif de 10 logements sociaux (Cotes d'Armor Habitat). La réception des travaux voirie (400 m environ), réseaux, et espaces verts a aussi été validée pour qu'ils soient intégrés dans le domaine public lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Pour des questions de sécurité, la vitesse sera limitée à 20 km/h dans le lotissement.